



Pour plus d'information, visitez notre site : [www.fodgac.fr](http://www.fodgac.fr)

Paris, le 10 Janvier 2013

## Protocole 2013-2015

### GT n° 3 « MISSIONS SUPPORTS DANS LES DELEGATIONS DSAC » Réunion n° 2/2 du 10 Janvier 2013

Cette réunion fait suite à la 1<sup>ère</sup> réunion du 10/12/12 qui avait pour mission de faire un état des lieux des fonctions supports dans les délégations.

L'Administration a confirmé que ce GT ne remettait pas en cause la stratégie de modernisation des fonctions supports décidée unilatéralement en 2009 et portée par le Secrétariat Général.

FORCE OUVRIERE a fait remarquer que les fonctions supports de la DGAC concernent toutes les directions et qu'il était fortement regrettable de ne pas avoir un GT regroupant l'évolution de celles-ci.

L'Administration nous confirme que les conclusions de ce GT seront reversées dans la version globale de la DSAC afin d'en débattre dans les négociations à venir. Elle prend note que les organisations syndicales veulent un GT spécifique piloté par le Secrétariat Général.

Le président du GT a rappelé que les évolutions dans les fonctions régaliennes et de surveillance dans les délégations territoriales entraîneraient automatiquement des évolutions dans les fonctions supports.

Pour lui 2 scénaris sont envisageables :

1<sup>er</sup> scenario : Poursuite de l'organisation actuelle

- avantages : proximité des services et attachement des agents à leur région,
- inconvénients : fragilité et incertitudes liées aux évolutions des missions techniques

2<sup>ème</sup> scenario : Regroupement des activités techniques aux DSAC-IR

- inconvénients : scission entre les fonctions supports (logistique pour le compte de la DSNA et RH et finances essentiellement pour la DSAC)

Pour FORCE OUVRIERE des solutions permettant aux agents de conserver une activité dans les délégations doivent être recherchées :

- élargir les fonctions RH et finances des délégations pour venir en complément aux DSACs IR,
- évolution des postes vers les missions de surveillance et de certification,
- transférer des tâches particulières dans les délégations (ex : entraînement aérien, suivi des licences....).

La représentante de la DSNA confirme qu'après étude, les agents travaillant pour les SNA (fonctions logistiques) pourraient être intégrés dans la DSNA.

Par contre les fonctions RH et financières sont séparées et ne seront pas mutualisées.

**En conclusion en cas de disparition dans les délégations des fonctions régaliennes et de surveillance, les personnels travaillant dans la logistique peuvent espérer un transfert à la DSNA. Par contre que se passera t-il pour les personnels RH et Finance ?**

Vos contacts SNPACM-FO : Pierre GAUBERT – Adeline GAUGRY – Françoise RUFFIER – Francis FORGUES

